

Vie des syndicats/Conasystra

Le métier de transporteur: la fin de l'informel ?



Les dirigeants de la Conasystra exposant à la base les avancées obtenues auprès des autorités de tutelle.



Les acteurs syndiqués du transport se sont félicités des progrès réalisés.

E. NDONG -ASSEKO
Libreville/Gabon

LA vision générale de

la profession des transporteurs urbains et suburbains, en élaboration par la Coalition nationale des syndicats

professionnels du secteur des transports et assimilés (Conasystra), enregistre des progrès. C'est le principal enseignement tiré de l'assemblée générale que cette structure, membre de la Cosyga (Confédération syndicale gabonaise), a tenue le week-end dernier à Libreville. Albert-Bernard Bongo Essono et Sylvain Mambari, respectivement président et secrétaire général de cette organisation, ont, d'entrée, décliné leur principale préoccupation : faire du transporteur une profession d'une noblesse indéniable.

Acteur économique de première importance, le transporteur est en butte à nombre d'obstacles qui annihilent son exer-

cice au quotidien. Deux points essentiels résumant ces vicissitudes: les conflits de compétences entre le ministère des Transports et l'administration municipale et la trop forte pression des contrôles routiers qui obèrent l'activité des transporteurs urbains et suburbains (clando). À ceux-ci se greffe l'absence de couverture sociale de ces opérateurs qui les place, même après des décennies d'exercice, dans une précarité excessive.

"Il faut bien que tout cela change. Maintenant, le transporteur doit bien vivre comme un ingénieur, un avocat, car nous apportons beaucoup à l'économie, à tous les niveaux. Il devient donc impératif que

nous nous organisions en conséquence", a déclaré le secrétaire général de la Conasystra.

L'assemblée générale a été l'occasion pour les deux dirigeants de faire comprendre à leurs adhérents le point des avancées enregistrées, le ministre des Transports ayant récemment reçu le bureau pour analyser en profondeur les difficultés rencontrées dans cette profession.

Selon ces leaders syndicaux, la hiérarchie a pris ce dossier à bras-le-corps, en mettant en place une commission bipartite (ministère-Conasystra) pour examiner tous les contours et y apporter des solutions définitives. Déjà, il est de plus en plus question de la mise en place d'une

carte professionnelle de transporteur. "Car il ne suffit pas de savoir conduire pour être transporteur. Transporteur est un métier qui doit être codifié et c'est ce que nous allons faire", a expliqué Sylvain Mambari. Le caractère excessif des contrôles dont font l'objet les professionnels du transport de la part des forces de l'ordre a été soumis par la Conasystra lors des deux audiences que leur ont accordées les commandements en chef de la gendarmerie nationale et de la police. Auprès de ces deux autorités, les syndicalistes ont formulé leurs plaintes sur cette situation intenable. Ce que les chefs de corps ont compris, promettant d'agir en conséquence.

Contrôles intempestifs Le plaidoyer de l'Union syndicale des acteurs du commerce



Une vue de l'assistance à l'AG de l'UNSAAC.

Sveltana NTSAME
NDONG
Libreville/Gabon

l'encontre des opérateurs économiques asphyxient les commerçants que nous sommes. Et cette parafiscalité est l'une des causes de la vie chère dans notre pays. Chaque jour nous sommes acculés par des amendes, quand ce ne sont pas nos marchandises qui sont saisies. Nous sommes prêts à payer ce que nous devons payer mais il faudrait que cela se fasse dans les règles. Tout ce que les commerçants souhaitent c'est de continuer à exercer leur activité dans la sérénité, sachant que nous contribuons à l'essor de l'économie de notre pays", a souligné le président de la coalition, Jonas Mounienguet Mbembo.

LES commerçants réunis au sein de l'Union syndicale des acteurs du commerce (UNSAAC) ont, lors d'une rencontre samedi dernier, à la chambre de commerce de Libreville, interpellé le gouvernement pour dénoncer les contrôles intempestifs quotidiens dont ils disent être victimes de la part de certaines autorités administratives locales. Ils souhaitent de ce fait que des solutions définitives soient trouvées à ce problème. "Ces pratiques illégales à

sodim tp

CHOISIS TA RENAULT

DUSTER

KOLEOS

BP 506 - LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 45 - 06 63 83 73 - 07 14 01 59
email : sodim.tp@groupe-sogafric.com - www.sodimtp.com

NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR.